



L'industrie agroalimentaire en Italie – Structure et dynamique



Eric Porcheron
Responsable
d'études
économiques et
stratégiques

La 3^{ème} industrie agroalimentaire dans l'UE

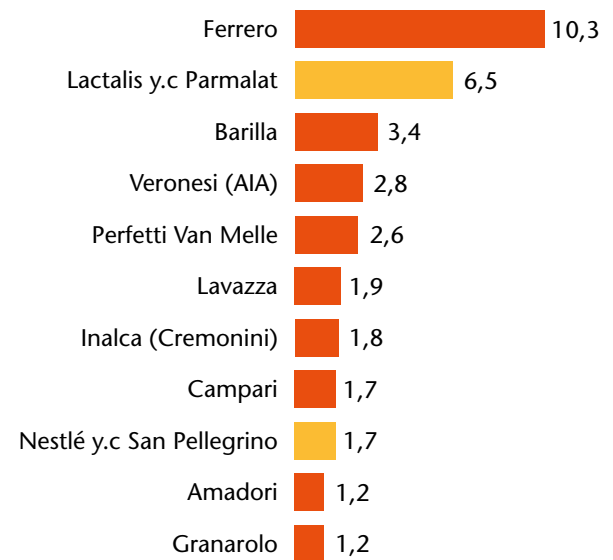
Avec un chiffre d'affaires de 132 Md € en 2016, l'industrie agroalimentaire italienne occupe la 3^{ème} place dans l'UE, derrière l'Allemagne et la France. C'est une industrie diversifiée. Les produits laitiers, vins, viande et charcuterie, BVP (boulangerie-vienniserie-pâtisserie), biscuits ou encore pâtes en constituent des secteurs de première importance.

L'agroalimentaire est un secteur stratégique pour l'économie italienne, tant par son poids que par le dynamisme qu'il a affiché au cours des dernières années. Le chiffre d'affaires a progressé de 17% entre 2007 et 2013, ce qui constitue une performance notable dans le contexte de récession qu'a connu l'économie italienne. Si la morosité de la demande intérieure entraîne une stagnation depuis 4 ans, les exportations restent elles très dynamiques.

L'Italie occupe également une place de premier plan et jouit d'une réputation internationale dans des industries connexes : machinisme agricole (n°3 mondial), emballage et équipements agroalimentaires.

LES LEADERS DE L'AGROALIMENTAIRE EN ITALIE (MD €)

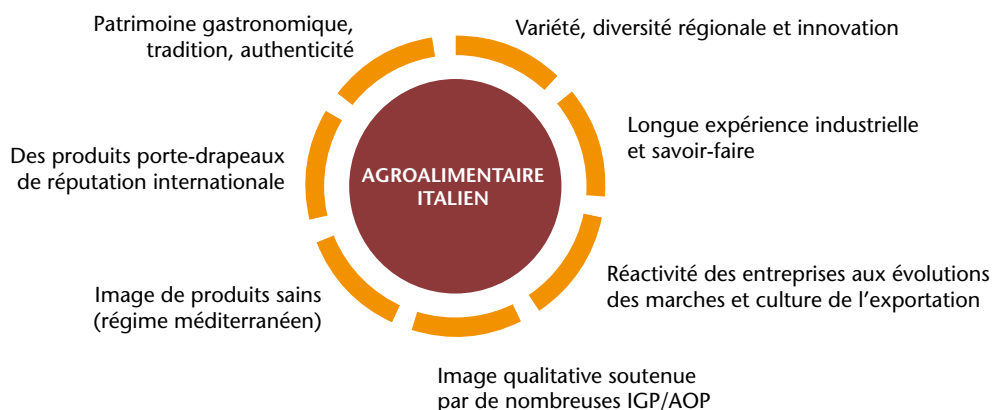
CA Italie pour les multinationales étrangères
CA consolidé pour les groupes italiens



■ Entreprises italiennes
■ Entreprises étrangères

Source : Unigrains d'après communication entreprises

LES FORCES DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE ITALIENNE



International

Une activité tirée par les marchés exports, sur lesquels l'Italie valorise son riche patrimoine culinaire et exprime son savoir-faire industriel

Calculé sur l'ensemble des produits agricoles bruts et des produits alimentaires transformés, le solde du commerce extérieur apparaît structurellement déficitaire. Cependant, le déficit s'est atténué en 2015 et 2016. Sur les seuls produits de seconde transformation (fromages affinés, charcuterie, BVP...) et les boissons (vins notamment), l'Italie dégage toutefois un net excédent, qui atteint 14 Md € en 2016 et s'accroît d'année en année.

Cette situation est le reflet d'une activité fortement orientée sur la transformation des produits agricoles, par laquelle les entreprises italiennes valorisent le riche patrimoine culinaire national et expriment leur savoir-faire industriel. Les entreprises s'appuient pour cela sur une base agricole forte (l'Italie est le 4ème pays agricole dans l'UE), complétée par des importations de produits destinés à la transformation (céréales, graines oléagineuses, animaux vivants et viande, lait vrac...).

Une industrie fragmentée, dominée par des PME familiales

L'industrie agroalimentaire italienne compte 9 groupes à capitaux nationaux dont le chiffre d'affaires consolidé dépasse 1 milliard d'Euros. Certains sont d'envergure internationale (Ferrero, Barilla, Perfetti Van Melle, Campari...), d'autres nationale (Veronesi, Amadori, Granarolo...).

Mais le secteur apparaît avant tout fragmenté et composé d'un tissu dense de PME, à près de 70% familiales, dont nombre d'entre elles sont encore dirigées par la première génération d'entrepreneurs. Le succès des produits agroalimentaires italiens à l'international ne vient pas que des grands groupes ; il vient également de ces PME, qui font preuve de dynamisme et d'une véritable culture de l'exportation.

L'avis d'Unigrains

La cuisine italienne jouit d'un engouement international et le savoir-faire italien dans la transformation s'exporte bien. Le pays s'appuie pour cela sur quelques porte-drapeaux de renommée mondiale, sur le dynamisme de ses entreprises et sur le relais de la diaspora italienne. La croissance des ventes sur les marchés étrangers ne se dément pas et tire l'activité face à une demande intérieure qui reste morose.

Mais du fait de sa structure fragmentée et de l'importance des PME familiales, l'industrie agroalimentaire italienne doit aussi relever des défis : concentration sectorielle et structuration interne des entreprises pour consolider la croissance et l'internationalisation des entreprises, transmission inter-générationnelle et réorganisation du capital.

Les affinités et le partenariat privilégié entre la France et l'Italie sont à souligner. Les deux pays partagent un riche patrimoine culinaire, un savoir-faire industriel et un tissu dense de PME dynamiques. Ils entretiennent des liens commerciaux étroits, qui reflètent les complémentarités entre les deux pays, et des liens industriels.

